
Études littéraires africaines

Traduire dans la post-colonie : le tiers-texte oral africain comme prisme identitaire

Abraham Brahima



Numéro 34, 2012

Traductions postcoloniales

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/1018478ar>

DOI : <https://doi.org/10.7202/1018478ar>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Association pour l'Étude des Littératures africaines (APELA)

ISSN

0769-4563 (imprimé)

2270-0374 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer cet article

Brahima, A. (2012). Traduire dans la post-colonie : le tiers-texte oral africain comme prisme identitaire. *Études littéraires africaines*, (34), 67–74.
<https://doi.org/10.7202/1018478ar>

Tous droits réservés © Association pour l'Étude des Littératures africaines (APELA), 2013

Ce document est protégé par la loi sur le droit d'auteur. L'utilisation des services d'Érudit (y compris la reproduction) est assujettie à sa politique d'utilisation que vous pouvez consulter en ligne.

<https://apropos.erudit.org/fr/usagers/politique-dutilisation/>

érudit

Cet article est diffusé et préservé par Érudit.

Érudit est un consortium interuniversitaire sans but lucratif composé de l'Université de Montréal, l'Université Laval et l'Université du Québec à Montréal. Il a pour mission la promotion et la valorisation de la recherche.

<https://www.erudit.org/fr/>

TRADUIRE DANS LA POST-COLONIE : LE TIERS-TEXTE ORAL AFRICAIN COMME PRISME IDENTITAIRE

La « post-colonie » recouvre ici la double temporalité qui situe les sociétés africaines à la fois comme moment postérieur à la rupture formelle de la domination coloniale et comme continuité d'un ordre linguistique marqué par la diglossie¹. Les difficultés de la traduction littéraire dans un tel contexte déterminent la singularité de l'expression discursive, culturelle et rhétorique ambivalente à laquelle renvoie ici la notion de « tiers-texte oral ». Les différentes conceptions qui s'y rapportent manifestent une relative cohérence, articulée sur une perception psychologisante du travail de création littéraire ainsi que sur une vision problématique des défis de traduction induits par cette particularité du texte littéraire africain.

C'est l'universitaire Shaban Mayanja qui nous suggère une définition de cette notion, dans une étude critique de traductions en allemand de textes africains :

[Dritter Text :] damit ist gemeint, daß im Falle afrikanischer Texte, die in europäischen Sprachen (erster Text) geschrieben und sodann in andere europäische Sprachen (Zweiter Text) übersetzt werden, von einem dritten Text auszugehen ist. Dieser artikuliert sich nicht explizit, d.h. als real existierender schriftlich verfaßter Text, sondern implizit als "innerlich" übersetzter afrikanischer Text².

¹ Voir Dubreuil (Laurent), *L'Empire du langage. Colonies et francophonie*. Paris : Hermann Éditeurs, 2008, 274 p. ; p. 6. La référence à la diglossie concerne ici moins la hiérarchisation fonctionnelle des langues dans une société, son rapport problématique au bilinguisme, encore moins son application à la distribution des genres littéraires entre diverses langues, que la « diglossie littéraire ». Voir à ce propos : Ninyoles (Rafael. L.), « Idéologies diglossiques et assimilation », dans Ricard (Alain) & Giordan (Henri), dir., *Diglossie et littérature*. Bordeaux-Talence : Maison des Sciences de l'Homme, 1976, 176 p. ; p. 151-160.

² « [Tiers-texte :] on entend par là les situations où des textes africains écrits en langues européennes (texte premier) et qui sont par la suite traduits dans d'autres langues européennes (texte second) doivent être considérés comme émanant d'un tiers-texte. Ce dernier n'est pas articulé de façon explicite, c'est-à-dire en tant qu'entité textuelle existant réellement, mais plutôt implicite, en tant que traduit "mentalement" du texte africain. » – Mayanja (S.), « *Pthwoh ! Geschichte, bleibe ein Zwerg, während ich wachse !* ». *Untersuchungen zum Problem der Übersetzung afrikaner Literatur ins Deutsche*. Hannover : Revonnah, Schriftstücke, Bd. 9, 1999, 253 p. ; p. 14 ; notre traduction.

Ainsi, les auteurs africains feraient, dans leur travail d'écriture, une traduction inconsciente (*Unbewusster Übersetzungsvorgang*) d'un texte implicite, initialement conçu (*implizit vorhanden*) dans leur langue maternelle. De fait, le tiers-texte oral africain est, d'un point de vue chronologique, le texte premier, celui à partir duquel l'auteur élabore son texte. Il y a donc un double affleurement du tiers-texte oral : lors de la genèse d'un ouvrage écrit en langue occidentale par un auteur africain et au moment de sa traduction dans d'autres langues occidentales :

*Beim Schreiben afrikanischer literarischer Werke von ist einem "innerlichen" Übersetzungsprozeß auszugehen, denn die afrikanischen Lebenswelten, über die geschrieben wird, werden in der jeweiligen afrikanischen Sprache erlebt, und drücken sich in der Regel in diesen Sprachen aus. So handelt es sich beim dritten Text chronologisch gesehen sogar um den ersten Text*³.

Khady Fall voit dans ce processus le travail silencieux d'une « traduction introspective » (*innerliche übersetzung*). L'incommensurabilité des univers linguistique et culturel en présence fait du travail d'écriture le lieu d'une confrontation virtuelle identique à ce que Jean-François Lyotard appelle une « agonistique », où l'auteur devient l'arbitre d'un différend linguistique permanent⁴.

*Zusammenfassend kann man [...] sehen, welche Komplikationen auftreten, wenn sich die Sprache des Ausgangstextes von der Sprache der Ausgangstruktur unterscheidet, oder anders gesagt, wenn die Sprache, in der der Text geschrieben ist, der Sprache nicht entspricht, in der der Autor denkt*⁵.

³ « Dans l'écriture des œuvres littéraires africaines s'effectue un processus de traduction "mentale", car les univers de vie africains, qui font l'objet du texte, sont vécus et exprimés différemment selon les particularités propres à chaque aire linguistique africaine. C'est ainsi que, d'un point de vue chronologique, le tiers-texte est tenu pour le texte initial. » – Mayanja (S.), *Pthwoh ! Geschichte, bleibe ein Zwerg, während ich wachse !* »..., *op. cit.*, p. 14-15 ; notre traduction.

⁴ Cette vision du travail d'écriture en situation de diglossie s'appuie sur la conception de la communication sociale chez Jean-François Lyotard. Pour lui, « parler [c']est combattre, au sens de jouer, et les actes de langage relèvent d'une agonistique générale » – Lyotard (J.-F.), *La Condition postmoderne*. Paris : Minuit, 1979, 128 p. ; p. 23.

⁵ « On voit, en somme, [...] à quelles complications l'on se heurte lorsque la langue d'un texte d'arrivée diffère de sa structure linguistique ou, en d'autres termes, lorsque la langue dans laquelle un texte est écrit ne correspond pas à celle dans lequel l'auteur pense. » – Fall (K.), *Ousmane Sembènes Roman « Les bouts de bois de Dieu » : Ungeschriebener Wolof-Text, französische Fassung, deutsche Übersetzung. Eine Untersuchung zu Problemen einer literarischen Kommunikation zwischen Schwarzafrika und*

Ce qui n'est pas sans rappeler l'idée de Chantal Zabus, selon laquelle le texte littéraire (ouest-)africain en langue occidentale est un palimpseste portant en filigrane les traces du texte oral africain initial⁶. C'est la même idée que recouvre la notion d'« *afrikanische Subtext* » (sous-texte africain) chez Waltraud Kolb. Cette particularité constitue un défi de taille pour la traduction, en raison de l'exigeante tâche d'interprétation qui lui est inhérente, véritable travail d'herméneutique textuelle qu'elle compare volontiers à la rigueur et à la minutie requises par le décryptage d'une œuvre d'art :

*Neben allen anderen Herausforderungen, vor denen Literaturübersetzerinnen stehen, kommt hier noch dazu, dass die afrikanischen Subtexte in der deutschen Fassung möglichst weiter leben sollten. Ein Balanceakt, der viel Gespür verlangt, kulturelles Wissen, Wissen darüber, wie beim Lesen Bilder entstehen*⁷.

Ces contraintes rappellent le lien indissociable entre traduction et interprétation, mais aussi le fait que traduire, c'est assumer l'impuissance à faire émerger un texte final qui soit la copie conforme de l'original. Mais en raison de sa référence obligée à l'oralité, le tiers-texte contraint davantage le traducteur à l'intériorisation du fait que son entreprise ne pourra déboucher, au mieux, que sur une équivalence sans identité, où se joue continuellement le « paradoxe d'une correspondance sans adéquation »⁸.

L'argument du texte-tiers ou l'impossible absolu de la traduction

Le lieu idéal d'une correspondance « avec adéquation » serait le *tertium comparationis*, sorte d'archétype textuel permettant de juger, par confrontation, du degré de conformité du texte traduit à l'original. Ceci suppose, d'après Umberto Eco, la comparaison des

dem deutschen Sprachraum. Frankfurt am Main : IKO-Verlag für interkulturelle Kommunikation, Studien zu den frankophonen Literaturen außerhalb Europas, Bd. 13, 1996, iv-231 p. ; p. 6.

⁶ Zabus (C.), *The African Palimpsest : Indigenization of Language in the West African Europhone Novel*. Amsterdam & Atlanta G.A. : Rodopi, Cross-cultures, n°4, 1991, VI-224 p.

⁷ « À tous les autres défis devant lesquels se trouvent les traductrices de littérature s'ajoute encore le fait que les textes africains sous-jacents doivent exister encore autant que possible dans la traduction allemande. Un exercice d'équilibre qui requiert une grande perspicacité et une compétence culturelle comparable aux exigences d'analyse d'un tableau. » – Kolb (W.), « Zwischen fremden und vertrauten Bildern », *Südwind-Magazin PDF-Edition*, Juin 2009, Nr. 7-8, p. 4 ; notre traduction.

⁸ Ricœur (Paul), *Sur la traduction*. Paris : Bayard, 2004, 69 p. ; p. 39.

deux langues impliquées dans la traduction avec un métalangage, « une sorte de langage neutre par rapport aux langues naturelles en comparaison ». Mais une telle hypothèse conduit à la régression infinie⁹ et présuppose d'ailleurs l'existence d'une « Langue Parfaite »¹⁰, expression de tous les objets, concepts abstraits, actions et états d'âme dont toute culture devrait se servir pour décrire le monde ou une langue de la pensée naturellement enracinée dans le fonctionnement universel de l'esprit humain¹¹.

Ces remarques manifestent un point de convergence significatif avec la conception du tiers-texte oral africain. Au postulat qui fait de ce dernier un substrat de l'impensé collectif d'une aire culturelle donnée, correspond la notion tout aussi hypothétique d'un méta-texte référentiel comportant les critères normatifs et axiologiques de la traduction parfaite. Ces deux visions également abstraites ont été remises en cause par Ricœur, d'après qui « il n'y a pas [...] de tiers texte entre le texte source et le texte d'arrivée »¹².

À l'encontre de cette idée s'énoncent également des témoignages d'auteurs africains pour qui le postulat d'une référence nécessaire à l'oralité dans le procès d'écriture relève du mythe. Ainsi, après avoir posé que « la mythologie de la parole domine tous les mythes qui traduisent l'ontologie africaine »¹³, Léopold Sédar Senghor affirme sa préférence pour le français, langue qui « nous a fait don de ses mots abstraits – si rares dans nos langues maternelles –, où les

⁹ « Pour traduire un texte A, exprimé en langue Alfa, en texte B, exprimé dans une langue Bêta (et affirmer que B est une traduction correcte de A, et équivalente en signifié à A), nous devrions nous confronter à un métalangage Gamma et donc décider en quel sens A est équivalent en signifié à G exprimé en Gamma. Mais pour ce faire, il faudrait trouver un nouveau métalangage Delta, tel que A soit équivalent à D exprimé en Delta, et puis un méta-métalangage Ypsilon et ainsi de suite, à l'infini » – Eco (U.), *Dire presque la même chose. Expériences de traduction*. Traduit de l'italien par Myriem Bouzaher. Paris : Grasset, 2003, 464 p. ; p. 414.

¹⁰ Umberto Eco traite de cette question dans *La Recherche de la langue parfaite dans la culture européenne* (Traduit de l'italien par Jean-Paul Manganaro. Paris : Seuil, 1994, 443 p.). Il remonte notamment aux sources historiques de la question, en expose les motivations et les mobiles politiques, culturels, identitaires avant d'en démontrer le caractère surréaliste.

¹¹ Eco (U.), *Dire presque la même chose...*, *op. cit.*, p. 412-413.

¹² Ricœur (P.), *Sur la traduction*, *op. cit.*, p. 39-40.

¹³ Senghor (L.S.), « Discours d'ouverture », *Actes du second Colloque international de linguistique négro-africaine, Dakar, 12-16 avril 1962*. Dakar : Université de Dakar/West African Languages Survey, 1963, XX-302 p. ; p. XVII.

larmes se font pierres précieuses »¹⁴. Par-delà le « griotisme » délibéré de ce parti-pris où certains critiques ont vu l'expression d'un opportunisme obséquieux¹⁵, l'opinion de Senghor vient néanmoins nuancer l'unanimité censée valider l'oralité fondamentale de toute production littéraire africaine.

Gabriel Okara indiquait, pour sa part, que penser en *ijaw* puis écrire en anglais n'a pas été le fruit d'un processus naturel et spontané, mais plutôt le résultat d'une décision motivée en pratique par le désir de donner à ses textes une couleur locale :

[...] pour pouvoir captiver les images vivantes de la parole africaine, j'ai dû renoncer à mon habitude d'exprimer mes pensées d'abord en anglais. Au début, ce fut difficile, mais il me fallait apprendre à le faire : il me fallait étudier chaque expression *ijaw* que j'utilisais et explorer dans quelle situation elle serait vraisemblablement utilisée afin de chercher en anglais le sens qui pouvait l'approcher au plus près¹⁶.

Tout le contraire d'une construction culturelle et linguistique primordiale et immanente ! De même, Ahmadou Kourouma, qui avait déclaré dans un premier temps à propos de son ouvrage *Les Soleils des indépendances* : « ce livre s'adresse à l'Africain. Je l'ai pensé en malinké et écrit en français », indiquera par la suite qu'il s'agissait là d'un choix d'écriture tout à fait personnel et réfléchi :

Qu'avais-je donc fait ? Simplement donné libre cours à mon tempérament en distordant une langue classique trop rigide pour que ma pensée s'y meuve. J'ai donc traduit le malinké en français, en cassant le français pour retrouver et restituer le rythme africain¹⁷.

¹⁴ L.S. Senghor, cité par Ngũgĩ wa Thiong'o, *Decolonising the Mind. The Politics of Language in African Literature*. London : J. Currey ; Nairobi : Heinemann Kenya [etc.], 1986, XIV-114 p. ; p. 32.

¹⁵ Ngũgĩ écrivait à ce propos : « Senghor has now been rewarded by being anointed to an honoured place in the French Academy – that institution for safe-guarding the purity of the French language » (Senghor s'est vu maintenant récompensé par l'obtention d'un siège honorable à l'Académie Française – cette institution de sauvegarde de la pureté de la langue française) – Ngũgĩ wa Thiong'o, *Decolonising the Mind...*, op. cit., p. 19.

¹⁶ Cité par Jean Sévry, dans l'« Avertissement » de : Okara (Gabriel), *La Voix*. Traduit de l'anglais par Jean Sévry. Paris : Hatier, coll. Monde noir poche, n°34, 125 p. ; p. 5-6.

¹⁷ Badday (Moncef S.), « Entretien avec Ahmadou Kourouma, écrivain ivoirien », *Afrique littéraire et artistique*, n°10, 1970, p. 2-8.

La référence à la traduction comme décision motivée remet en cause l'idée d'un sous-texte oral inconscient. Kourouma indiquera, par ailleurs, qu'il n'y a dans son travail d'écriture aucun déterminisme prescrivant d'avance un ordre rigide d'utilisation des médiums linguistiques. Il confie qu'« il arrive [qu'il] conçoive certaines choses en français »¹⁸, mais que la volonté de placer ses intrigues dans un environnement africain l'oblige à mettre ses introspections dans la bouche de protagonistes malinkés.

Cela dit, le tiers-texte oral fait de l'auteur africain non seulement un traducteur avant la lettre, mais le détenteur ultime du sens du texte. S'il représente la première mouture de l'œuvre, comme le suggère S. Mayanja, le tiers-texte est donc aussi un « manuscrit oral » dont le texte écrit final est la version revue et corrigée. La difficulté reste que le « manuscrit oral » se trouve dans les structures mentales de l'auteur qui en détient ainsi la signification ultime et la licence d'interprétation. C'est ce que relève avec justesse Khady Fall :

*Der wichtige Unterschied zwischen der Übersetzung aus zweiter Hand und der Übersetzung von afrikanischen Werken, die in einer europäischen Sprache geschrieben sind, besteht darin, daß die Übersetzer von Texten afrikanischer Autoren keine Möglichkeit haben, sich an das Original zu halten, da es in solch einem Fall kein geschriebenes Original gibt, weil der Autor eine "innerliche Übersetzung" aus seiner Muttersprache, in der er denkt, in die von ihm benutzte europäische Sprache vorgenommen hat*¹⁹.

Tout cela, au mépris du fait, pourtant généralement admis, qu'« aucun auteur ne contrôle jamais la polysémie de son texte ni, non plus, la totalité du système de sa langue, et pas davantage l'ensemble de la tradition discursive où il prend place »²⁰. Dans ces conditions, le tiers-texte apparaît comme l'expression d'une amplification des particularités du fait oral et de ses rapports à l'écriture.

¹⁸ Kourouma (A.), « Entretien avec Bernard Magnier », *Notre librairie*, n°87 (*Littérature de Côte d'Ivoire. 2. Écrire aujourd'hui*), avril-juin 1987, p. 12.

¹⁹ « La différence fondamentale entre la traduction de seconde main et la traduction des œuvres africaines qui sont écrites en langues européennes, réside dans le fait que les traducteurs de textes d'auteurs africains n'ont aucune possibilité de recourir à l'original, du fait que, dans ce cas précis, il n'existe aucun original écrit, parce que l'auteur a opéré une "traduction mentale" de sa langue maternelle, dans laquelle il pense, vers la langue européenne d'écriture de son choix. » – Fall (K.), *Ousmane Sembènes Roman...*, *op. cit.*, p. 3-4 ; notre traduction.

²⁰ Buhot de Launay (Marc), *Qu'est-ce que traduire ?* Paris : Vrin, 2006, 123 p. ; p. 29.

Par-delà le fait que l'établissement de l'oralité comme « déterminant qualificatif d'une société globale ou d'une civilisation »²¹ constitue en soi une dérive idéologique, l'approche singulariste par laquelle cette notion de tiers-texte affleure dans la discussion sur les enjeux de la traduction dans l'Afrique d'aujourd'hui renvoie à des fixations identitaires typiques de l'ordre postcolonial.

Enjeux identitaires et défis de la traduction du tiers-texte oral

De fait, qu'exprime l'idée qu'un auteur « traduit sa culture » à chaque fois qu'il « produit » de la littérature, sinon la conviction que l'œuvre est par essence un élément d'un fonds culturel commun auquel l'auteur, nanti de son certificat d'autochtonie, peut puiser à son gré ? Que suggère en outre la récurrente exigence de perspicacité culturelle (*Kultur Kompetenz*) comme condition primordiale à la traduction d'œuvres africaines, sinon l'idée que les vécus culturels qu'ils reflètent sont singuliers et que leur interprétation optimale requiert une enculturation ? C'est ce que laisse transparaître, en filigrane, le projet, formulé par Shaban Mayanja, de rectifier les erreurs des traductions d'ouvrages africains en allemand :

*Ich behaupte, daß die Art, in der afrikanische literarische Texte bisher übersetzt wurden und immer noch übersetzt werden, eine ernsthafte Debatte erfordert, da orthodoxe Übersetzungsverfahren dazu neigen, die afrikanischen Realitäten "einzudeutschen", zu verschleiern, und in diesem Prozeß zu verfälschen*²².

Les déficiences incriminées seraient la conséquence d'une négligence du tiers-texte sous-jacent aux œuvres originales. Les traducteurs, plutôt que de rechercher ce ton particulier et les références culturelles spécifiques subséquentes, ont préféré une traduction axée sur la culture et la langue de destination : l'allemand. À preuve, les insertions de commentaires explicatifs dans le texte traduit, mais aussi les divergences notées dans l'interprétation du texte « original » selon que celui-ci est traduit par un ressortissant de l'Allemagne de l'Est ou de l'Ouest.

²¹ Diagne (Mamoussé), *Critique de la raison orale : les pratiques discursives en Afrique noire*. Paris : Karthala, 2005, 600 p. ; p. 13.

²² « Je soutiens que la manière dont les textes africains ont été traduits jusqu'ici et continueront d'être traduits à l'avenir, requiert une discussion sérieuse, eu égard au fait que les processus de traduction orthodoxes ont tendance à "germaniser" les réalités africaines, à les rendre obscures et sur cette lancée, à les falsifier » – Mayanja (S.), *Pthwoh ! Geschichte, bleibe ein Zwerg, während ich wachse !* »... , op. cit., p. 12.

Ainsi, la détermination du régime oral comme caractéristique essentielle du texte africain livre celui-ci, par un curieux retournement de situation, aux aléas des dérives interprétatives. En l'absence de références culturelles et linguistiques établies par une longue tradition littéraire et sans autre recours que le « manuscrit oral », lié par sa nature même à la personne physique de l'auteur, l'acte de traduction peut se révéler un véritable défi. Il l'est encore davantage si l'on souscrit à la caractérisation des textes africains comme investis d'une grande valeur culturelle ajoutée. Le traducteur n'a, dans ces conditions, d'autre alternative que de recourir directement à l'auteur, au cas où celui-ci vivrait encore, à sa propre intelligence subjective du texte ou encore à une vision prospective de son interprétation dans la culture et la langue d'accueil. Le traducteur devient ainsi, à l'instar de l'auteur-traducteur du tiers-texte oral, une instance prescriptive souveraine du sens du texte.

En somme, la notion de tiers-texte oral résiste peu à l'évaluation et à la remise en cause critiques. De fait, quand elle sert à affirmer un être-au-monde singulier, l'évidence que « la définition ultime de la traduction c'est de libérer dans l'original *écrit* sa charge d'oralité », sous-tendue par le fait que « la langue même c'est la langue orale »²³, peut conduire à une forme d'ethnocentrisme culturel et linguistique auto-destructeur. En l'occurrence, le tiers-texte sert de prétexte à la projection d'un ordre virtuel du discours oral où l'être-au-monde africain se donnerait à appréhender dans son essence profonde. À travers la figure de l'auteur-traducteur africain, détenteur ultime du sens de son texte, transparait une forme de fixation identitaire dont la visée ultime est de poser le « texte africain » comme une entité singulière, dont la traduction obéirait à des règles spécifiques.

■ Abraham BRAHIMA²⁴

²³ Berman (Antoine), *L'Âge de la traduction*. « La tâche du traducteur » de Walter Benjamin, un commentaire. Texte établi par Isabelle Berman, avec la collaboration de Valentina Sommella. Vincennes : Presses Universitaires de Vincennes, coll. Intempêtes, 2008, 181 p. ; p. 179-180.

²⁴ Bayreuth International Graduate School of African Studies (BIGSAS), Université de Bayreuth.